



TARIF ACTES NON REGLEMENTES SARL LMH (hors taxe)

**Honoraires au sens de l'article L444-1 alinéa 3 du Code de Commerce
créé par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015**

Les diligences et prestations non soumises au tarif visé à l'article L444-1 alinéa 3 du Code de Commerce, tel que défini par l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des notaires et les articles A444-53 et suivants du Code de Commerce, donneront lieu aux honoraires suivants :

IMMOBILIER

Rédaction offre d'achat	30,00 €
Rédaction Promesse unilatérale de vente	150,00 €
Ordre irrévocable	30,00 €
Procuration sous seing privé	30,00 €
Déblocage de fonds à la banque	30,00 €
Remboursement de prêt sous seing privé	30,00 €
Analyse et rédaction modificatif RCP	1.800,00 €
Analyse et rédaction modificatif RCP (si complexité)	sur devis
Rédaction résolution AG	100,00 €
Pacte de préférence	200,00 €

DROIT DE LA FAMILLE

Déblocage fonds succession (actif brut supérieur à 50.000,00 €)	100,00 €
Déblocage fonds succession (actif brut inférieur à 50.000,00 €)	50,00 €
Répartition des sommes entre les héritiers (actif brut supérieur à 50.000,00 €)	1.000,00 €
Répartition des sommes entre les héritiers (actif brut inférieur à 50.000,00 €)	500,00 €
Paiement des factures (moins de 10 factures)	100,00 €
Paiement des factures (de 10 à 20 factures)	200,00 €
Paiement des factures (plus de 20 factures)	500,00 €
Conseil rédaction testament olographe (+ coût inscription FCDDV)	100,00 €
Relecture testament olographe (+ coût inscription FCDDV)	50,00 €

DROIT DES SOCIETES

Rédaction de statuts SCI	800,00 €
Rédaction de statuts autre société	800,00 €
Rédaction délibération	50,00 €

Les tarifs des actes sont disponibles à l'accueil ou sur demande.